

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2018**

L'an deux mil dix-huit et le vingt-trois mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean BROUDIC en remplacement du maire empêché.

Présents : Jean BROUDIC, Jean-François SALIOU, Raymonde GUILLAUME, Laurence SADOU (arrivée à 18 h 45), René CLÉMENT, Fabrice BOURLIER, Séverine PÉRON, Arnaud LAUDREN, Jean-Noël LE HÉNAFF, François LE GALL, Christian TOURNIER, Caroline BUZULIER

Excusés : Jacques GOISNARD (empêché), Alexandra SAUBUSSE (procuration à Caroline BUZULIER), Lénaïg GEFFROY

Secrétaire de séance : Caroline BUZULIER

### **COMPTE DE GESTION**

Monsieur BROUDIC rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve sur la tenue des comptes.

Monsieur BROUDIC propose une présentation commune du compte de gestion et du compte administratif.

### **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

#### **Section de fonctionnement**

##### Dépenses

Charges à caractère général : 96 267.60 €

Charges de personnel : 146 630.17 €

Atténuation de produits : 7 634.00 €

Autres charges de gestion courante : 41 483.04 €

Charges financières : 4 813.79 €

Charges exceptionnelles : 5 302.00 €

Total dépenses : 302 130.60 €

##### Recettes

Produits des services : 23 415.45 €  
Impôts et taxes : 157 041.70 €  
Dotations et participations : 140 269.00 €  
Autres produits de gestion courante : 24 854.52 €  
Produits financiers : 1.08 €  
Produits exceptionnels : 7 281.75 €  
Total recettes : 352 863.50 €

Le fonctionnement fait apparaître un excédent de 50 732.90 €

### **Section d'investissement**

#### Dépenses

Travaux : 2 594.74 €  
Remboursement d'emprunt : 21 269.58 €  
Solde reporté de 2016 : 88 728.72 €  
Total : 112 593.04 €

#### Recettes

FCTVA : 35 582.97 €  
Taxe d'aménagement : 4 056.61 €  
Excédent de fonctionnement 2016 : 12 602.31 €  
Total : 52 241.89 €

La section d'investissement fait apparaître un déficit de 60 351.15 €

Le compte administratif est voté à l'unanimité des membres présents moins un.

## **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018**

La commission des impôts a décidé de reconduire les taux de 2018.

	2018
Taxe d'habitation	14.42 %
Taxe foncière (bâti)	19.31 %
Taxe foncière (non bâti)	61.40 %

Ces taux sont votés à l'unanimité des membres présents.

## **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018**

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 339 835 €

### **Section de fonctionnement**

#### Dépenses

Charges à caractère général : 76 490 €

Charges de personnel : 156 920 €

Atténuation de produits : 8 500 €

Autres charges de gestion courante : 32 400 €

Charges financières : 15 000 €

Charges exceptionnelles : 1 464.40 €

Dépenses imprévues : 6 872.83 €

Virement à la section d'investissement : 35 000 €

Dotations aux amortissements : 7 187.77 €

#### Recettes

Produits des services : 20 850 €

Impôts et taxes : 156 500 €

Dotations et participations : 135 660 €

Autres produits de gestion courante : 24 860 €

Produits financiers : 150 €

Produits exceptionnels : 1 815 €

### **Section d'investissement**

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 134 062.57 €

#### Dépenses

Travaux : 28 492 €

Remboursement d'emprunt : 40 000 €

Dépôts et cautionnement : 2 206 €

Dépenses imprévues : 3 013.42 €

Déficit d'investissement 2017 : 60 351.15 €

#### Recettes

Subvention d'investissement : 6 712 €

Emprunt : 24 738.90 €

FCTVA : 4 485 €

Taxe d'aménagement : 3 000 €

Dépôts et cautionnement : 2 206 €

Excédent de fonctionnement 2017 : 50 732.90 €

Virement de la section de fonctionnement : 35 000 €

Dotations aux amortissements : 7 187.77 €

OPERATIONS	Dépenses 2018	Recettes 2018
Garage communal	13 500 €	6 712 €
Outillage	3 500 €	
Matériel école	1 150 €	
Vitraux à l'église	2 700 €	
Extension réseau électrique route de Langoat	4 642 €	
Réparation portail de l'école	3 000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>28 492 €</b>	<b>6 712 €</b>

Le budget primitif 2018 est voté à l'unanimité des membres présents.

#### **LTC – CONVENTION ASSAINISSEMENT**

M. BROUDIC fait part du renouvellement de la convention de mise à disposition du personnel entre LTC et la commune pour la gestion de l'assainissement collectif. Le remboursement correspondra au coût de la prestation assurée par la commune soit 1 843.77 €

Après délibération, le Conseil Municipal AUTORISE/N'AUTORISE PAS M. BROUDIC à signer la convention.

#### **TRAVAUX PRESBYTERE**

M. BROUDIC fait part du devis de l'entreprise HELLEGOUARC'H de Lanmérin concernant la réfection de l'appentis au presbytère pour un montant de 1 472.90 €.

#### **LTC – SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE D'AMÉNAGEMENT**

M. BROUDIC donne lecture du courrier du Président de Lannion Trégor Communauté concernant le projet de Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA). Cette nouvelle SPLA serait dédiée à l'habitat. Elle a vocation à se substituer à la SEM (Société d'Économie Mixte) pour toutes les opérations d'aménagement en lien avec l'habitat et les centres villes/centres bourgs. La SEM n'interviendra plus pour créer des lotissements. Ce sera le rôle de la SPLA. Il est proposé un double partenariat avec Lannion Trégor Communauté et les 60 communes. Le niveau d'investissement demandé aux communes est basé sur 0.50 € par habitant. Ce point sera présenté lors du Conseil Communautaire du 03 avril. M. BROUDIC propose aux conseillers municipaux d'en débattre. Après discussion, le conseil municipal souhaite que la commune intègre la nouvelle SPLA.

Séance levée à 19 h 00

L'adjoint délégué

Les Conseillers Municipaux